



statut salarié , demandeur d'emploi!

Par **fanifani03**, le **19/02/2010** à **14:14**

Bonjour,

Je suis de nationalité tunisienne,(mon mari, est tunisien et professeur d'université en France), un enfant (né en France). Je suis en France depuis septembre 2002, j'ai obtenu un master et doctorat en France. J'ai travaillé en tant que attachée temporaire d'enseignant et de recherche dans des universités françaises.

Depuis le 01/09/2009 je suis demandeur d'emploi. J'avais jusque là une carte de séjour salarié (j'en ai obtenu au total 2, ce qui m'empêche de déposer une demande pour la carte de 10 ans). Je ne peux pas non plus faire de regroupement familial sur place (mariée en Tunisie).

Donc depuis 01/09/2009 je n'ai que des récépissés, à chaque fois on me demande un contrat de travail , à la préfecture ils m'ont clairement dit qu'il ne savait pas quoi faire pour mon cas.

En plus je VEUX faire une création d'auto entreprise (j'ai déjà un projet), mais avec ce statut on m'a dit que je n'avais pas de droit d'être auto-entrepreneur et que c'était vraiment pas facile d'avoir la carte auto-entrepreneur

Que dois-je faire, est ce qu'il n'y a vraiment pas de texte de loi pour mon cas, dois-je faire appel à un avocat?